

Siège Social : 36000 Châteauroux
Adresse : 2 Place des Cigarières
Date de convocation : 06 mars 2025

Extrait des Délibérations du Conseil Syndical

Réunion du Vendredi 28 Mars 2025

L'an deux mil vingt cinq

Le 28 mars,

Le Conseil Syndical du Syndicat Départemental d'Energies de L'Indre dûment convoqué, s'est réuni à 10h00 en session ordinaire, au SDEI, sous la présidence de Monsieur Jean louis Camus Président.

Secrétaire de séance : M LION

Nombre de membres en exercice : 49

Votes exprimés : Pour : 31 / Contre : 0 / Abstention : 0

Étaient présents (26)

AUJEAN Bernard, CABIROU Frédéric, CAMUS Jean-Louis, CHALMAIN Eric, CHENE Jean-Pierre, DAUZIER Claude, DEJOLLAT Daniel, DELYS Dominique, GIRAULT Christian, GLOMOT Pascal, GOURLAY Philippe, LANGLOIS Gaston, LEMAIGRE Patrick, LION Michel, LUMET Thierry, MOREAU Jean-Michel, PALLAS Jacques, PERSONNE Jacques, MAUBOIS Philippe, ROBIN Guy, ROUFFY Marc, SALADIN Michel, SEVAULT Jean-Marc, SLEDZ Jean, TAUPIN Patrice, VIDAL Claude.

Étaient absents (14)

ALLARD Bernard, DRUI Martial, GARGAUD Patrick, LAROCHE Laurent, BALSAN Charles Henri, PICOUT Laurent, PIVOT Christophe, PRAULY Jean-Claude, RIES Fanny, SAVY Philippe, SEMION Michel, TUAL Didier, VOITIER Brigitte, YVERNAULT Philippe.

Étaient excusés et ont donné pouvoir (5)

AVEROUS Gil a donné pouvoir à CAMUS Jean-Louis
BAPTISTA DE HORTA Carole a donné pouvoir à PERSONNE Jacques
IMBERT Tony a donné pouvoir à VIDAL Claude
NAVARRO David a donné pouvoir à DAUZIER Claude
ZECCHI Stéphane a donné pouvoir à CHENE Jean-Pierre

Étaient excusés (4)

BRANCHOUX Gilles, FOISEL Michel, JUDALET Patrick, VIAUD Philippe.



Objet : Approbation des thèmes de contrôle

Le SDEI assure, au nom et pour le compte de ses communes membres, soit pour l'ensemble des communes du département de l'Indre, le contrôle de délégation de service public conformément aux dispositions du cahier des charges de concession en matière d'électricité.

L'autorité concédante peut également demander aux concessionnaires des fichiers complémentaires et détaillés permettant un contrôle effectif et approfondi de la concession. Ces fichiers techniques et comptables permettent de vérifier l'exactitude des données du CRAC, d'identifier les éventuelles incohérences et d'identifier plus en détails les activités menées au cours de l'année écoulée.

Les thématiques suivantes sont retenues en 2025 sur exercice 2024 :

- Tableau de bord
- Analyse de la pertinence des choix des départs HTA traités en PDV ou RP
- Audit de PTF : raccordements : injection et soutirage
- Rapport d'analyse de l'impact de la fiabilisation des réseaux aériens BT nus
- Audits de chantiers article 8 et ou d'enfouissements conjoints
- Ecart d'inventaire totaux
- Suivi de l'avancement des indicateurs PPI/SDI

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide à l'unanimité :

Article 1er : D'approuver la liste des thèmes définis pour la mission de contrôle des concessionnaires pour l'année 2025 exercice 2024.

Article 2 : D'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à cette affaire

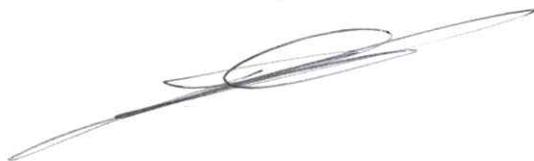
Pour extrait conforme,

Le Président,

Jean-Louis CAMUS



Secrétaire de Séance :



Michel LION

Accusé de réception en préfecture
036-200031987-20250328-03202521-DE
Date de télétransmission : 07/04/2025
Date de réception préfecture : 07/04/2025